



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 13 juillet 2026, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Benjamin Canzani
Mme Marie-Soleil Poulin	Mme Marie-Pier Lévesque (<i>absente</i>)
M. Guillaume St-Pierre	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

2026-07-13.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2026-07-13.2 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2026-07-13.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 8 juin 2026
7. Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 7 juillet 2026
8. Dépôt et Approbation des comptes
9. Rapport du maire
10. Rapport de la direction générale
11. Résolutions
 - 11.1 Plateforme MUNIA
 - 11.2 Annulation des comptes passés dus
 - 11.3 Approbation de la liste des matricules pour taxes impayées
 - 11.4 Autorisation à la greffière-trésorière pour vente pour taxes
 - 11.5 Inscription au Colloque de zone
 - 11.6 Offre d'achat du lot 5 792 289
 - 11.7 Offre de services – pavage portion route 251
12. Culture et Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde (Infrastructures des loisirs et nouveaux arrivants)
13. Forêt Hereford
14. Lac Lippé
15. Lac Wallace
16. Loisirs, Famille et MADA
17. Plan climat et SADD
18. Régie Incendie
19. RIGDSC
20. Sécurité civile
21. Table des usagers (Mont Hereford)
22. Période de questions



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

- 23. Autres sujets
- 24. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2026-07-13.4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions générales du public.

2026-07-13.5 SUIVI DES DEMANDES

Les demandes reçues ont été répondues ou le seront dans les prochains jours.

2026-07-13.6 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 8 JUIN 2026

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session ordinaire du 8 juin 2026 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2026-07-13.7 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Benjamin Canzani, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session extraordinaire du 7 juillet 2026 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2026-07-13.8 DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES

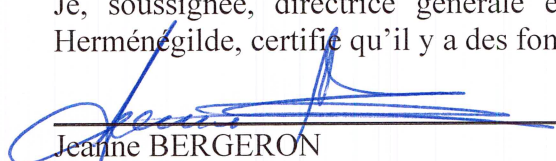
La greffière-trésorière dépose la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2026 (384 474,80\$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en juin 2026 et les états financiers mensuels de juin 2026. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de juin 2026.

IL EST PROPOSÉ, par Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE PRENDRE ACTE** du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
- **D'ADOPTER** et **D'AUTORISER** le paiement des comptes tel que soumis.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.


Jeanne BERGERON

Directrice Générale et greffière-trésorière

Adoptée.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

2026-07-13.9

RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le Maire Steve Lanciaux vous invite à venir participer ce mercredi 15 juillet de 15h00 à 20h00 à l'Épervier, pour en apprendre davantage sur les projets éoliens. Le promoteur Innergex sera sur place pour répondre au questionnement.

La MRC a adopté la semaine dernière la politique-cadre sur les énergies renouvelables, plusieurs organismes ont participé à l'élaboration de la politique-cadre sur les éoliennes (UPA Coaticook, UPA Estrie, comité citoyens, forestier, communautaire et municipal). Je vous invite à aller lire cette politique. La municipalité va mettre le lien sur le site de la municipalité.

Également, la MRC a déposé un projet RCI, (Règlement de contrôle intérimaire) lequel s'inscrit dans l'optique de conformité aux OGAT, vise à renforcer et ajouter des normes, prendre en compte les préoccupations des consultations, avis préliminaires du MAMH. Consultation publique le 29 septembre.

La Fête de la région de Coaticook aura lieu le 19 septembre au Parc Laurence, de 14 h 00 à 21 h 15. C'est gratuit et ouvert à tous !

Nous n'aurons pas de compost dans les municipalités. Il y a beaucoup d'éducation à faire envers la population en générale. Beaucoup de produits non compostables se retrouvent dans le compost. Les mettre dans le bon bac.

Pour terminer, petit rappel, faite attention de ne pas gaspiller l'eau potable, soyez prudent dans vos déplacements, prudence également sur les plans d'eau.

Bonne été.

2026-07-13.10

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, les états financiers pour le mois de juin 2026, le rapport du mois de mai 2026 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en juin 2026, soit trente et un (31) permis.

Tel que prévoit l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la greffière-trésorière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de madame la conseillère Marie-Pier Lévesque.

Tel que prévoit l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la greffière-trésorière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur le maire Steve Lanciaux.

2026-07-13.11

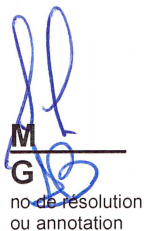
RÉSOLUTIONS

2026-07-13-11.1 Plateforme MUNIA

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a reçu une proposition de Munia par Carange solutions pour l'obtention de la licence MUNIA : intelligence artificielle conversationnelle pour les municipalités, datée du 8 juin 2026;

ATTENDU QUE le coût de la licence Munia est de 780,00 \$ plus taxes par usager par année;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

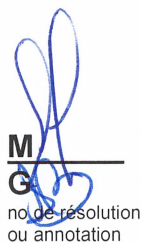
- **D'AUTORISER** madame la directrice générale et greffière-trésorière à obtenir une licence Munia au coût de 780,00 \$ plus taxes par année;
- **D'AUTORISER** madame la directrice générale et greffière-trésorière à signer toute documentation utile et nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2026-07-13-11.2 ANNULATION DES COMPTES PASSÉS DUS

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes à recevoir passés dus depuis plus de 3 ans et devant être annulés, c'est-à-dire :

	Matricule	Nom	Intérêts	Solde	Grand total
1	1389-81-4728.00 0000	Succession Emile Boisvert	0,48 \$	0,75 \$	1,23 \$
2	1486-49-7207.00 0000	Robert Bourque	0,48 \$	0,75 \$	1,23 \$
3	1486-66-5524.00 0000	Succession J. Adrien Champeau	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
4	1487-41-9582.00 0000	Succession Marie Laure Lambert	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
5	1487-44-4630.00 0000	Succession Romeo Rochefort	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
6	1487-75-6094.00 0000	Succession Emile Boisvert	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
7	1487-77-6877.00 0000	Succession Romeo Dubois	0,48 \$	0,75 \$	1,23 \$
8	1487-86-0830.00 0000	Succession Eugene Lemerise	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
9	1487-86-5706.00 0000	Succession Alphonse Meunier	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
10	1487-95-4046.00 0000	Succession Louis Charest	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
11	1587-14-1331.00 0000	Succession Gaston Cloutier	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
12	1587-14-6213.00 0000	Succession Steve Etienne Adam	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
13	1587-23-0790.00 0000	Succession Raoul Favreau	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
14	1587-23-5078.00 0000	Succession Freddy Belouin	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
15	1587-23-8172.00 0000	Succession Gabrielle Chartre	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
16	1587-33-6563.00 0000	Succession Aldei Allaire	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
17	1587-43-6134.00 0000	Succession Waldo W. Paige	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
18	1587-52-7764.00 0000	Succession William J. Klink	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
19	1587-53-0218.00 0000	Succession Joseph B. Lanfest	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
20	1587-53-2306.00 0000	Succession Dorothy Hill	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
21	1587-62-3535.00 0000	Succession Arnold Jackson	,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
22	1587-62-6320.00 0000	Succession Austin Bishop	0,42 \$	3,64 \$	4,06 \$
23	1587-62-8215.00 0000	Succession Arnold Jackson	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
24	1587-62-9713.00 0000	Succession Parker A.M. Hicks	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
25	1587-71-4594.00 0000	Succession Albert P. Pierce	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
26	1587-71-5988.00 0000	Succession Edward T. Giguere	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
27	1587-71-7383.00 0000	Succession Alba Stevens	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
28	1587-71-8678.00 0000	Succession William H. Merrill	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
29	1587-71-9973.00 0000	Succession Georges C. Drew	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
30	1587-72-1510.00 0000	Succession Majorie Waldron	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
31	1587-72-3000.00 0000	Succession William J. Smith	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
32	1587-81-1860.00 0000	Succession Lionel I. Hurley	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
33	1587-81-4039.00 0000	Succession Harold Munkittrick	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
34	1587-81-7225.00 0000	Succession Philip Hauver	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
35	1587-90-8699.00 0000	Succession William B. Sergeant	0,42 \$	0,75 \$	1,17 \$
36	1587-91-0218.00 0000	Succession Margaret Macleod	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
37	1587-91-2810.00 0000	Succession Helen F. Buchanan	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
38	1587-91-5606.00 0000	Succession Ashley Hunting	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

39	1686-19-8493.00 0000	Succession Arnold Jackson	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
40	1686-29-6770.00 0000	Succession Ethel B. Sperber	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
41	1686-39-1255.00 0000	Succession Arnold Jackson	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
42	1686-39-5241.00 0000	Succession Donald Campbell	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
43	1686-48-2699.00 0000	Succession Arnold Jackson	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
44	1686-86-6392.00 0000	Succession Juliette Fortier	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
45	1686-86-9081.00 0000	Succession Alphonse St-James	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
46	1686-96-3058.00 0000	Succession Abraham Alex Guay	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
47	1686-96-7135.00 0000	Succession William Guay	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
48	1687-00-1589.00 0000	Succession A.P. Rogers	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
49	1687-00-6657.00 0000	Succession Jay N. White	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
50	1687-10-1224.00 0000	Succession Osmond B. Sergeant	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
51	1687-10-3709.00 0000	Succession Charles N. Mornan	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
52	1786-06-0404.00 0000	Succession Marie Flore Lamarche	0,57 \$	0,44 \$	1,01 \$
53	1998-91-1234.00 0000	Succession Mongeau Carmen	0,48 \$	0,75 \$	1,23 \$
Total			25,05 \$	37,37 \$	62,42 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents

- **QUE** le conseil municipal autorise la greffière-trésorière à procéder à la radiation de ces comptes à recevoir passés dus depuis plus de 3 ans ainsi que des intérêts qui en découlent.

Adoptée.

2026-07-13-11.3 APPROBATION DE LA LISTE DES MATRICULES POUR TAXES IMPAYÉES

ATTENDU QUE conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et de l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), madame la greffière-trésorière Jeanne Bergeron doit préparer un état des propriétés pour lesquelles des taxes sont impayées à la municipalité;

ATTENDU QUE cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui au plus tard lors de sa séance de juillet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** la liste des propriétés sur lesquelles des taxes sont impayées et de transmettre cette liste à la MRC de Coaticook afin que celle-ci puisse accomplir les formalités menant à la vente pour défaut de paiement des taxes, conformément à la loi;
- **D'AUTORISER** la greffière-trésorière à exclure du processus tout immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 28 juin 2026 auront été payées au complet avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de la MRC de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles;
- **D'AUTORISER** la greffière-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2025 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes de l'année courante (2026) aura été conclue avec la greffière-trésorière avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

Adoptée.

2026-07-13-11.4 AUTORISATION À LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE POUR VENTE POUR TAXES

ATTENDU QUE conformément à l'article 1038 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE conformément à l'article 1039 du Code municipal du Québec, la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'AUTORISER** la greffière-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de Saint-Herménégilde, le montant des taxes dues, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra le jeudi 3 décembre 2026;
- **D'autoriser** la greffière-trésorière à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Herménégilde, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;
- **D'autoriser** l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- **D'autoriser** la greffière-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées, et ce sujet à la vente à l'enchère.

Adoptée.

2026-07-13-11.5 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE

ATTENDU QUE la directrice générale de la municipalité a été invitée au Colloque de zone Estrie 2026 qui se tiendra le jeudi 10 septembre 2026 au Centre Communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, au coût de 149,47 \$ incluant les taxes, les ateliers, le dîner, l'apéro et le souper;

ATTENDU QU'il est judicieux que la directrice générale puisse assister à ce colloque de zone;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents de permettre et

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

de payer la participation de la directrice générale au Colloque de zone Estrie 2026.

Adoptée.

2026-07-13-11.6 OFFRE D'ACHAT DU LOT 5 792 289

ATTENDU QUE le lot 5 792 289 est actuellement en vente et que la Municipalité de Saint-Herménégilde est intéressé par l'achat de ce lot;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE** faire une offre d'achat du lot 5 792 289 au prix de 122 400,00 \$, conditionnelle à l'obtention d'une caractérisation du sol qui permettra de réaliser le projet de stationnement d'un minimum de 3 000 m² sur ledit lot;
- **D'AUTORISER** madame la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'offre d'achat et tout autre document nécessaire et utile afin de donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2026-07-13-11.7 OFFRE DE SERVICES – PAVAGE PORTION ROUTE 251

ATTENDU QU'une portion de la route 251 a dû être réparée au printemps dernier, à la suite du dégel;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde désire que cette portion réparée soit asphaltée;

ATTENDU QUE le 29 juin 2026, la municipalité a reçu une soumission de Couillard Construction Ltée au montant de 21 485,00 \$ plus taxes pour le pavage de ladite portion de la route 251;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'ACCEPTER** la soumission de Couillard Construction Ltée au coût de 21 485,00 \$ plus taxes pour le pavage de la portion de la route 251 réparée à la suite du dégel;
- **D'AUTORISER** madame la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document nécessaire et utile afin de donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2026-07-13.12 CULTURE ET GESTION DU PATRIMOINE SAINT-HERMÉNÉGILDE (INFRASTRUCTURES DES LOISIRS ET NOUVEAUX ARRIVANTS)

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir n'a rien à mentionner.

2026-07-13.13 FORÊT HEREFORD

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que le 4 juillet, avait lieu l'AGA. Il n'y a eu aucun changement sur le CA. L'année 2025 a été une bonne année.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

2026-07-13.14 LAC LIPPÉ

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que deux panneaux d'arrêt ont été installés sur le chemin St-Denis, aux coins de Lippé Nord et de Lippé Sud.

2026-07-13.15 LAC WALLACE

Monsieur le conseiller Benjamin Canzani mentionne qu'il a obtenu de l'information du ministère de l'environnement qu'il y a absence d'espèce envahissante au lac Wallace en 2025.

Les tests réalisés pour la baignade au Camp d'été étaient très bons pour la qualité de l'eau.

2026-07-13.16 LOISIRS, FAMILLE, MADA

Monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre mentionne qu'il y aura le Tournoi Paul-Boutin le 22 août, les heures sont à confirmer, les bénévoles intéressés à venir aider sont les bienvenus. La tête dans les étoiles aura lieu la même journée, soit le 22 août.

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin n'a rien à mentionner.

2026-07-13.17 PLAN CLIMAT ET SADD

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin n'a rien à mentionner.

2026-07-13.18 RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK

Monsieur le maire Steve Lanciaux rappelle d'éviter d'allumer des feux à ciel ouvert par temps sec. Le lien vers la page web de SOPFEU est disponible sur la page web de la municipalité.

2026-07-13.19 RÉGIE RIGDSC

Monsieur le maire Steve Lanciaux demande de faire attention à ce qu'on met dans le bac à compost.

2026-07-13.20 SÉCURITÉ CIVILE

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne qu'il y aura une simulation en janvier prochain.

2026-07-13.21 TABLE DES USAGERS (MONT HEREFORD)

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne qu'il y a eu une assemblée il y a un mois, mais qu'il était absent. Selon le compte-rendu, il n'a rien à mentionner.

2026-07-13.22 PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions du public sur la présente séance.

2026-07-13.23 AUTRES SUJETS

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le 10 août 2026 à 19 h 00.

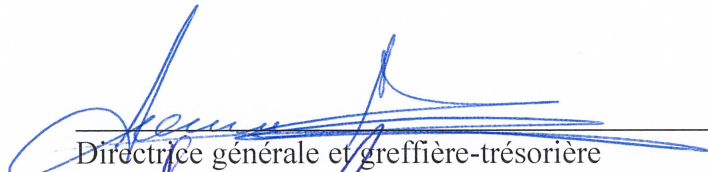

M
G
no de résolution
ou annotation

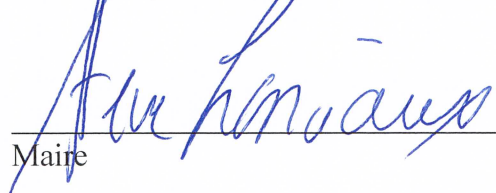
**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

2026-07-13.24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 50.


Directrice générale et greffière-trésorière


Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.